

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 18 (1877), p. 85-86

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1877__18__85_0

© Société de statistique de Paris, 1877, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1877.



I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1876.

La séance est ouverte à 4 heures sous la présidence de M. le D^r Bertillon.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau :

- ESPAGNE . . . *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, tome I^{er}, n° 3.
ITALIE . . . *Navigation en 1875*. — Actes de la Commission de la statistique sanitaire.
ANGLETERRE. *Journal de la Société de statistique de Londres*, 4^e trimestre 1876.
DANEMARK . . . *Annuaire statistique*, n° 7. — *Navigation en 1875*.
NORVÈGE . . . *Statistique officielle*, en 22 fascicules.
AUTRICHE . . . *Notice nécrologique sur Wolowski*, par M. NEUMANN-SPALLART.
RÉPUBLIQUE } *Registre statistique pour 1872-1873*. — *La République Argentine*, par M. R.
ARGENTINE. } CARDO RAPP.

M. le secrétaire général fait une analyse des matières contenues dans les deux volumes de statistique officielle française, présentés dans la séance du 10 janvier au nom du Ministre de l'agriculture et du commerce, et fait ressortir en peu de mots l'importance de ces deux ouvrages.

Le président donne lecture de deux demandes : l'une, adressée par M. le D^r J. Worms, médecin de la préfecture de la Seine, à l'effet d'être nommé membre titulaire; la seconde, émanant de M. Serge Matteiew, agrégé à l'Université impériale de Moscou, qui exprime le désir de faire partie de la Société, à titre de membre correspondant.

Conformément au règlement, l'élection de ces deux candidats est renvoyée à la prochaine séance.

M. BERTILLON dépose sur le bureau un exemplaire du discours de réception qu'il a prononcé à l'Académie royale de médecine de Belgique, et rappelle les considérations générales qu'il a présentées sur la natalité, la matrimonialité et la fécondité de ce pays, comparé à la France, à l'Angleterre et aux Pays-Bas.

M. TSCHOUILOFF demande à présenter quelques considérations sur la mortalité masculine de 20 à 30 ans. D'après M. Quételet, l'accroissement de mortalité du sexe masculin dans cette période d'âge résulterait de l'effet des passions; d'après M. le D^r Mac Lépine, de Genève, le fait serait dû aux morts accidentelles; mais M. Tschou-

riloff croit devoir l'attribuer entièrement aux décès militaires. En examinant, en effet, les faits relatifs à la période 1857-1866, on trouve que l'excédant de la mortalité masculine sur celle de l'autre sexe est, pour cette période d'âge, d'environ 4,000; or, en étudiant les décès de l'année, on trouve environ 7,000 décès annuels, sur lesquels 3,000 correspondent à la mortalité moyenne de la population civile, et les 4,000 autres sont en excédant, et expliquent ainsi l'accroissement de la mortalité masculine totale à cet âge : cet excédant de mortalité masculine ne se reproduit pas d'ailleurs dans tous les pays. En Suède, par exemple, où la mortalité militaire est égale sinon inférieure à celle de la population civile, on n'en trouve aucune trace.

Une discussion s'engage à ce sujet sur la valeur des deux termes qui servent à mesurer la mortalité militaire. Il est certain que l'effectif réel diffère essentiellement de l'effectif réglementaire, auquel on rapporte le plus souvent les décès. Il faudrait, suivant M. Lunier, compter les journées de présence au corps et les diviser par le nombre de jours de l'année pour obtenir l'effectif moyen servant de base aux calculs. Quant aux décès militaires, il n'y a aucune raison de supposer qu'on puisse jamais les confondre avec les décès civils, tous les militaires étant immatriculés dans quelque milieu qu'ils se trouvent, que ce soit à l'hôpital militaire, à l'hospice civil, ou même dans un domicile particulier.

Du reste, quand il s'agit de mortalité militaire, il ne faut pas exagérer. On a pu dans l'origine, et faute de documents certains, la porter à un chiffre très-élevé, comme l'a fait à la tribune le général Paixhans en l'élevant à 17 p. 1,000; en fait, d'après les tableaux officiels publiés depuis 1860, cette mortalité varie de 9 à 10 p. 1,000.

À titre d'incident, on s'occupe de la mortalité relative des hôpitaux civils ou militaires. Il résulte des paroles échangées à ce sujet que les causes qui font varier la mortalité sont très-diverses; les unes tiennent au degré de salubrité de ces établissements, d'autres à la spécialité des maladies traitées; c'est ainsi que l'hôpital Lariboisière, qu'on a nommé le Versailles des pauvres, présente une mortalité excessive, qui tient à la fois à son exposition et à la nature des maladies qui y sont traitées. M. le D^r BOUTIN DE BEAUREGARD rappelle à ce sujet que cet hôpital a pour clientèle une population en majorité composée d'Allemands pauvres et souvent phthisiques.

La parole est accordée à M. LOUA pour la lecture d'un mémoire sur l'esclavage au Brésil (1). Cette communication occupe le reste de la séance.

On se sépare à six heures.

(1) Cet article a paru dans le numéro de mars, page 59.